

MASTER 1 MUSICOLOGIE / MUSIQUES APPLIQUEES AUX PROJETS TERRITORIAUX (MAAPT)

• MASTER 1 MUSICOLOGIE / MUSIQUES APPLIQUEES AUX PROJETS TERRITORIAUX (MAAPT)

Centré sur les pratiques musicales collectives et la mise en œuvre de projets partenariaux, le parcours Musiques Appliquées Aux Projets Territoriaux (MAAPT) du Master mention Musicologie forme des musiciens professionnels

Site web du master

Vous pouvez consulter le site web dédié au [master MAAPT](#)

Présentation

Centré sur les pratiques musicales collectives et la mise en œuvre de projets partenariaux, le parcours Musiques Appliquées Aux Projets Territoriaux (MAAPT) du Master mention Musicologie forme des musiciens professionnels à développer des projets d'action culturelle à différentes échelles de territoires (selon une définition administrative, géographique, sociologique...) et à destination de tous types de publics (musiciens amateurs, habitants, usagers d'un espace...)

spécificités

Stage obligatoire de 150h minimum à réaliser avant l'entrée en Master 2 (de manière filée durant l'année de Master 1 ou entre avril et août)

Infos clés et site web

Lieu de la formation

CFMI (Site Vinatier)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Public ciblé

Étudiants en musicologie ayant obtenu une Licence, étudiants des cycles spécialisés supérieurs de la musique, professionnels de l'éducation musicale (musiciens intervenants, professeurs d'instrument...)

Discipline(s)

- Libellé inconnu

Responsable(s) de la formation

[Amandine Monnet](#)

Contact secrétariat

[Patricia Holyst](#)

Candidature

Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme [Mon Master](#) (procédure dématérialisée).

Modalités de candidature spécifiques

Pré-sélection sur dossier (CV, diplômes, lettre de motivation, vidéo de 3 à 5mn présentant le candidat dans une situation de pratique musicale individuelle ou en groupe).

Épreuves d'admissibilités.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Développer des pratiques musicales (interprétation, composition, écriture, arrangement...) dans le cadre de démarches collectives de création
- Relier son expression artistique personnelle à un projet culturel, éducatif, social, territorial...
- Développer sa capacité à travailler en transversalité
- Acquérir de compétences d'intervention dans des contextes d'action culturelle, auprès de différents publics, en résonance avec une prestation artistique
- Conduire, mettre en œuvre et valoriser un projet artistique sur un territoire
- Maîtriser les enjeux d'un territoire en terme de politiques culturelles
- Transférer des compétences et connaissances vers le développement territorial
- Être un appui à la transformation en contexte professionnel

Connaissances à acquérir

- Méthodologie de projets artistiques transversaux et partenariaux (conceptualisation, conduite, montage, évaluation)
- Politiques de démocratisation de la culture
- Environnement juridique des arts
- Sociologie des publics
- Musicologie appliquée
- Médiations de la musique
- Techniques de conduite de groupes
- Méthodologie de l'enquête de territoire
- Méthodologie de rédaction de documents longs à visée professionnelle

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

